

MANUEL
DU BIBLIOPHILE,
OU
TRAITÉ DU CHOIX DES LIVRES.

Paucis libris immorari et innutriti oportet, si velis aliquid trahere quod in animo fideliter hæreat..... Quæ ubi varia et diversa sunt, nocent, non aiunt. Probatos itaque libros semper lege. (SENECA ad Lucilium.)

Non refert quàm multos habeas libros, sed quàm bonos. (SENECA, id.)

Aiunt multùm legendum esse, non multa. (PLIN. JUN.)

« Au milieu de la foule des livres qui nous entourent, une
« longue étude devient indispensable pour déterminer notre choix ;
« et c'est au point que la science des livres est devenue une science
« à part. » (A. METRAL, *Conjectures sur les livres qui passeront
à la postérité.*)

A PARIS,
CHEZ ANT.-AUG. RENOUARD, LIBRAIRE,
RUE DE TOURNON, N.º 6.

A DIJON, DE L'IMPRIMERIE DE FRANTIN,
IMPRIMEUR DU ROI.

V. 31
MANUEL
DU BIBLIOPHILE,

OU

TRAITÉ DU CHOIX DES LIVRES,

CONTENANT des développemens sur la nature des ouvrages les plus propres à former une collection précieuse, et particulièrement sur les chefs-d'œuvre de la littérature sacrée, grecque, latine, française, étrangère ; avec les jugemens qu'en ont portés les plus célèbres critiques ; une indication des morceaux les plus saillans de ces chefs-d'œuvre ; la liste raisonnée des éditions les plus belles et les plus correctes des principaux auteurs, anciens et modernes, avec les prix ; la manière de disposer une bibliothèque, de préserver les livres de toute avarie, avec des détails sur leurs formats, sur les différens genres de reliures, etc., etc., etc., et une ample table des matières.

PAR GABRIEL PEIGNOT,

INSPECTEUR DE L'ACADÉMIE ROYALE DE DIJON.

~~~~~  
TOME I.  
~~~~~



pp-21-9143

A DIJON,
CHEZ VICTOR LAGIER, LIBRAIRE,
RUE RAMEAU, NOS. 1 ET 4.

=====
M. DCCC. XXIII.

AVIS

DU LIBRAIRE-ÉDITEUR.

LA première édition du *Traité du choix des livres*, par M. PEIGNOT, avoit paru en 1817, 1 vol. in-8° de xx-295 pages. Quoique ce ne fût qu'un simple essai, comme le prouve le peu d'étendue du volume, cette édition fut épuisée sur-le-champ. Nous comptions en donner une seconde en 1818, quand l'auteur nous fit observer qu'il étoit peut-être à propos de différer, parce que, la librairie française et les presses de la capitale commençant alors à prendre une activité extraordinaire, l'émulation alloit sans doute produire de nouvelles éditions des meilleurs ouvrages tant anciens que modernes, qui, grâce aux progrès de l'art et du goût typographique, au zèle et aux lumières des écrivains-éditeurs, pourroient, sous tous les rapports, être dignes de l'attention des vrais amateurs; il fallut donc attendre, pour pouvoir mentionner ces éditions dans le nouveau choix des livres, si elles justifioient les espérances qu'on avoit conçues, d'après l'impulsion générale donnée à cette branche de commerce. Les conjectures de M. Peignot s'étant vérifiées pendant les quatre dernières années qui viennent de s'écouler, il a entièrement refondu son premier travail, lui a donné beaucoup plus de développement dans la partie littéraire, dans les notices, et les recherches en tous genres, mais surtout dans la partie bibliographique, où tout ce que les presses françaises ont dernièrement produit de plus beau et de meilleur se trouve détaillé, sans que les bonnes éditions anté-

rieures aient été négligées. Aussi, au lieu d'un volume de 300 pages que formoit la première édition, son ouvrage absolument neuf en présente deux de près de 1000 pages. Nous avons pris sur nous d'ajouter au frontispice le titre de MANUEL DU BIBLIOPHILE, et nous nous y sommes décidé tant par la nature de ce travail important que par la définition du mot BIBLIOPHILE, que nous avons trouvée ainsi exposée dans le *Dictionnaire raisonné de bibliologie*, tom. I, pag. 52 : « BIBLIOPHILE. Cette dénomination convient à toute personne qui aime les livres; le « bibliographe et le bibliomane paroissent y avoir le « même droit; cependant je crois qu'il convient mieux « à l'amateur qui ne recherche les livres ni par état ni « par passion, mais qui, dirigé par le seul désir de « s'instruire, aime et se procure les bons et les beaux « ouvrages qu'il croit les plus propres à former une collection intéressante par le nombre et la variété des articles. La vraie philosophie guidée par le goût doit « toujours déterminer le choix du *bibliophile* dans ses « acquisitions. Entasser des livres sans discernement « n'est pas prouver qu'on les aime. Ce n'est donc pas celui qui a le plus de livres, mais celui qui possède les « meilleurs, qui mérite le titre de *bibliophile*. Si la passion du bibliomane est précieuse pour le commerce de « la librairie, le goût du *bibliophile* l'est bien davantage « pour le progrès des lettres, des sciences et des arts, « parce que ne s'attachant qu'aux bons ouvrages, il rend « nécessairement les auteurs plus circonspects, plus difficiles et plus soigneux dans leurs productions. Il nous « semble donc que le titre de *bibliophile* ne doit appartenir qu'à celui qui aime les livres comme on doit les « aimer, et non à celui qui a la manie de vouloir tout

« envahir , ou dont la passion s'égaré dans des recherches d'ouvrages , rares à la vérité , mais la plupart du « temps inutiles , et qu'un aveugle caprice fait parfois « centupler de valeur. »

D'après cette définition , nous pensons qu'en ajoutant au frontispice du *Traité du choix des livres* ces mots , **MANUEL DU BIBLIOPHILE**, nous faisons une chose d'autant plus juste et d'autant plus exacte , qu'il n'est question dans l'ouvrage , que des productions les plus estimées des hommes de bien et des gens de goût , et par conséquent les plus dignes d'entrer dans le cabinet d'un amateur qui n'a à cœur qu'une instruction aussi variée que solide , et un délassement aussi agréable que licite.



DIVISIONS DE L'OUVRAGE.

TOME PREMIER.

DISCOURS préliminaire. page ix

PREMIÈRE PARTIE.

De la nécessité de faire un choix dans l'innombrable quantité de livres qui existent ; sur quels ouvrages doit porter ce choix ; et quels sont les motifs qui doivent le déterminer. . . pag. i

SECONDE PARTIE.

De la prédilection particulière que des hommes célèbres de tous les temps ont eue pour certains ouvrages, et surtout pour les chefs-d'œuvre littéraires. pag. 29
De la Bible considérée sous le rapport religieux, moral, historique et littéraire. pag. 219

TOME SECOND.

TROISIÈME PARTIE.

Notice indicative et succincte des morceaux les plus beaux et les plus estimés que l'on a toujours distingués dans les chefs-d'œuvre littéraires des auteurs du premier ordre et de quelques écrivains du second. pag. i

QUATRIÈME PARTIE.

Mémorial bibliographique, indiquant sommairement les éditions les plus correctes et les plus belles des meilleurs ouvrages de la littérature sacrée, grecque, latine, française et étrangère. p. 127
Religion. 132
Jurisprudence. 153
Sciences et Arts. 179
Belles-Lettres. 227
Histoire. 355

CINQUIÈME PARTIE.

De l'établissement d'une bibliothèque ; de la disposition des tablettes ; des soins qu'exigent les livres ; de leurs formats ; de leur reliure ; et de leur classification. pag. 418
Emplacement. 418
Du corps de bibliothèque et de la disposition des tablettes. 419
Des soins qu'exige une bibliothèque. 424
Du format des livres. 427
De la reliure des livres. 434
De la classification des livres. 442
Additions 447
Table des matières. 453

DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

LA pensée et la parole , caractères distinctifs qui assignent à l'homme le premier rang parmi les êtres animés , sont sans contredit les preuves les plus irréfragables de sa céleste origine , et en même temps de sa destination à communiquer avec ses semblables et à vivre en société ; mais si le plus beau , le plus noble attribut que nous ayons reçu de l'Auteur de la nature , est la faculté de manifester nos pensées par la parole , il faut convenir que la plus grande et la plus étonnante découverte dont puisse s'honorer l'esprit humain , est celle de l'écriture (1). Habitués à parler dès

(1) On a beaucoup disserté sur l'origine de l'écriture. (Nous ne parlons ici que de l'écriture alphabétique.) Les opinions des savans tant anciens que modernes , sont divisées entre trois peuples qui se disputeroient l'honneur de cette découverte. Cicéron , Jamblique , Tertullien , Plutarque , etc. , déferent cette gloire aux Égyptiens , dans la personne de Thoth , fils d'Hermès ou Mercure-Trismégiste. Pline et Diodore de Sicile regardent les Phéniciens comme les pères de l'écriture. Kircher s'est déclaré pour les Égyptiens ; il a été vivement combattu par Renaudot. Buxtorf , Conringius , Spanheim , Meier , Morin , Bourguet et Court de Gebelin se sont prononcés ouvertement pour les Chaldéens. Mais selon Gènebrard , Bellarmin , Huet , Montfaucon , Calmet , Renaudot , Jos. Scaliger , Grotius , Casaubon , Walton , Bochart , Vos-

que nous quittons le sein maternel, habitués dès le bas âge à tracer des caractères sur le papier,

sus, Prideaux, Capelle, Simon, le président de Brosses, etc., etc., tout dépose exclusivement en faveur des Phéniciens. Nous partageons cette dernière opinion, en ce sens que par la Phénicie on ne doit pas seulement entendre les villes de la côte maritime de la Palestine, mais encore la Judée et le pays des Chananéens et des Hébreux, (car les Phéniciens n'étoient primitivement que le reste des anciens Chananéens que les Israélites n'avoient point chassés). Ainsi, par écriture phénicienne ne pourroit-on pas entendre la samaritaine (avec laquelle elle a une telle analogie que Scaliger et Bochart ont donné le nom de samaritain et de phénicien au même alphabet)? Le samaritain dont nous parlons est l'ancien caractère hébreu qu'il ne faut pas confondre avec l'hébreu carré ou chaldéen, adopté depuis la captivité, suivant S. Jérôme, Saint Irenée et Saint Clément d'Alexandrie. Ce qui nous fait pencher vers ce sentiment, c'est que le monument historique le plus ancien, le plus certain, le plus authentique où il soit question de l'art d'écrire, est le Pentateuque; et l'on ne peut guère douter qu'il n'ait été écrit en vieux samaritain ou hébreu primitif. Entre une infinité de passages de ce livre antique, qui attestent que l'art de l'écriture existoit déjà, nous citerons les suivans tirés de l'Exode (*cap. xvii, v. 14*): *Dixit autem Dominus ad Moysen: SCRIBE hoc ob monumentum in libro*; et plus loin (*cap. xxiv, v. 4*): *SCRIPSIT autem Moyses universos sermones Domini*; ailleurs (*cap. xxxiv, v. 27*): *Dixit Dominus ad Moysen: SCRIBE tibi verba hæc*, etc., etc. C'est Moïse lui-même (1571 avant J.-C.), qui s'exprime ainsi; et Job, que, d'après son livre, on juge contemporain de Jacob (environ 1720 ans avant J.-C.); nous parle aussi de l'écriture: *Quis mihi tribuat* (dit-il, *cap. xix, v. 23 et 24*), *ut SCRIBANTUR sermones mei? Quis mihi det ut EXARENTUR in LIBRO? Stylo ferreo, et plumbi lamina; vel celte SCULPANTUR in silice?* Plus loin (*cap. xxxi, v. 35*): *Et librum SCRIBAT ipse qui judicat*, etc. Ces passages ne prouvent-ils pas évidemment que l'écriture étoit déjà, dans ces temps reculés, très familière aux Hébreux? Ni Job, ni Moïse n'en parlent point comme d'unc

nous ne réfléchissons pas assez sur les merveilles de la parole (1), et sur les merveilles plus grandes

découverte ; ils s'expriment à ce sujet aussi naturellement, aussi simplement que nous le ferions aujourd'hui, si nous parlions d'écrire une lettre, un discours, un livre. L'invention de l'écriture dont ils faisoient usage, étoit donc antérieure au temps où ils vivoient ; et cette écriture devoit être celle du peuple dont ces écrivains faisoient partie. D'ailleurs, les Phéniciens étoient-ils antérieurs aux Hébreux, dont Abraham est la souche ? Leur illustration vient du commerce, dont ils furent redevables au voisinage de la mer ; mais ce commerce ne fut florissant qu'après Moïse. Nous ne parlerons ici ni de Cécrops, ni d'Agenor, ni de Cadmus, parce qu'ils passent moins pour avoir inventé l'art d'écrire, que pour l'avoir transféré aux Grecs. D'après ce que nous venons d'exposer, nous pensons que l'écriture a pris naissance dans le pays des Hébreux ; que sans doute Joseph, puis ses frères, la connoissoient lorsqu'ils abordèrent en Égypte, et que l'échafaudage de l'origine des lettres attribué au fabuleux Thoth (qui n'est peut-être que Joseph ou Moïse), n'a été élevé par l'imagination des premiers historiens ou des poètes, bien postérieurs à ces temps reculés, que sur la vérité historique des Livres saints, dont la tradition s'étoit altérée, défigurée, puis perdue chez les autres peuples.

(1) La Harpe dit : « Quand on pense à tout le chemin qu'il a fallu faire pour parvenir à un langage régulier et raisonnable, malgré ses imperfections, la formation des langues paroît une des merveilles de l'esprit humain, que deux choses seules rendent concevable, le temps et la nécessité. » Cette pensée avoit été plus développée par Scaliger, long-temps auparavant : « Trois causes, dit-il, ont contribué d'abord à former, et par la suite à perfectionner le langage, savoir : la nécessité, l'usage, et le désir de plaire. La nécessité produisit un ensemble de paroles très imparfaitement liées ; l'usage, en les multipliant, leur donna plus d'expression, et c'est au désir de plaire qu'on dut ensuite ces tournures, cet heureux assemblage de mots qui donnent aux phrases de l'élégance et de la grâce. »

encore de l'écriture. Cependant, quoi de plus digne de notre attention que ces deux objets, dont le dernier surtout est un prodige si inconcevable pour l'homme de la nature (1), et si admirable pour l'homme social par l'influence qu'il a eue sur les progrès de la civilisation ! La pensée, plus

(1) L'anecdote suivante, tirée du Voyage de John Crevecoeur dans la Haute Pensylvanie, *Paris*, 1801, 3 vol. in-8°, n'est pas étrangère à notre sujet : « Un jeune guerrier sauvage, ayant un jour conté l'histoire de sa nation à un habitant des Etats-Unis, celui-ci prit d'abord quelques notes, et se rappelant ensuite les circonstances que le Sauvage lui avoit racontées, il les écrivit, et lut cette histoire à celui dont il la tenoit. L'étonnement du Sauvage fut extrême. Quoi ! dit-il, avec une plume tenue par trois doigts, tu peux dire à mes paroles : Arrête-toi sur cette écorce ; et elles s'y arrêtent ! Toutes les fois qu'il t'en prendra fantaisie, tu pourras lui dire encore : Répète-moi ces pensées ; et elle te les répétera ! Pourquoi avec nos dix doigts n'en pouvons-nous pas faire autant ? Comment ces lignes mortes, comme celles que nos enfans tracent sur le sable, peuvent-elles redire les paroles vivantes d'un homme absent ou parti pour l'Ouest ? C'est le faire parler sans qu'il ouvre la bouche, et même après que ses yeux ont cessé de voir le soleil de la vie. Que distinguent-ils donc, les tiens, dans ces petites figures noires que tu traces avec tant de rapidité ? Pourroient-ils voir quelque chose là où les miens, qui valent bien les tiens, ne voient cependant rien ? Comment peuvent-elles émettre un son, une idée ? Auroient-elles donc une ame, une voix ? Ou bien, est-ce toi qui leur prête la tienne ? Mais peut-être parlent-elles à tes oreilles ? Voyons ! Je ne les entends pas ; les entends-tu, toi ? — Non. — Eh bien ! si elles sont aussi muettes pour toi que pour moi, comment as-tu donc fait pour répéter ce que je t'avois dit ? etc., etc., etc. » Le Voyage de Crevecoeur est un cadre ingénieux dans lequel il a peint au naturel les mœurs des Sauvages d'Onéida. Cet ouvrage est une espèce de suite à ses *Lettres d'un Cultivateur américain*, Paris, 1787, 3 vol. in-8°.

fugitive encore que la parole, et la parole-elle-même qui n'est qu'un son qui frappe l'air et disparoît aussitôt, acquièrent l'une et l'autre par l'écriture une existence permanente qui leur permet de franchir, sans s'altérer, l'espace des siècles même les plus barbares et des lieux les plus reculés. Oui, cet art étonnant qui, moyennant un burin ou style, un roseau, une plume, rend une substance brute (1) la dépositaire et l'inter-

(1) Chez les anciens comme chez les modernes, la pierre, la brique, le marbre, l'or, l'argent, le bronze, le plomb, le bois, le parchemin, etc., ont reçu des caractères d'écriture; mais le papyrus a été remplacé chez les modernes d'abord par le papier de coton, puis par celui de chiffons.

Quant à l'écriture courante, les anciens, et particulièrement les Romains, avoient cinq sortes de matières sur lesquelles ils la traçoient. Ils écrivoient journellement I^o sur des tablettes enduites de cire, avec un style pointu à l'une des extrémités pour tracer les lettres, et applati de l'autre pour effacer les mots quand on le jugeoit à propos; d'où le *sæpè stylum vertas* d'Horace, tournez souvent le style, c'est-à-dire, effacez, corrigez souvent; II^o sur du papier d'Egypte, *papyrus*, composé des pellicules d'une plante de ce nom qui croissoit sur le Nil. En collant ces pellicules deux à deux l'une contre l'autre en sens contraire, on en formoit des feuilles de toute dimension et de toute qualité, depuis l'*augusta regia* ou *macrocolla*, papier fin de deux pieds de long, jusqu'à l'*emporetica* ou *scabra bibulaque*, papier d'enveloppe. C'est du temps d'Alexandre qu'on a découvert le papyrus, et il a cessé d'être en usage vers le VIII^e siècle, parce que la conquête d'Alexandrie par les Sarrasins, au commencement du VII^e siècle, fut cause que l'importation du papyrus d'Egypte en Europe cessa presque entièrement; III^o sur des écorces d'arbres, principalement du hêtre ou du tilleul, non pas les écorces extérieures, mais les intérieures, ce qu'on nomme le *liber*: elles se préparoient à-peu-près comme

prête de la pensée, a la propriété d'arrêter le temps dans sa course rapide, d'affranchir le génie de la nuit du tombeau, de calmer les douleurs de l'absence et de rapprocher les siècles. Moïse existoit il y a plus de trois mille ans, et nous entendons encore Moïse, inspiré par l'Esprit divin, nous raconter les merveilles de la création; nous le voyons au pied du Sinaï, confident du Très-Haut, poser les bases de sa législation immortelle sur ces Tables sacrées qu'il reçut de Dieu lui-même. A chaque heure du jour nous pouvons interroger

les pellicules du papyrus; IV^o sur des peaux d'animaux passées, que l'on appelloit *membrana*, et que l'on a nommées depuis *pergamena*, parchemin, dont on rapporte l'invention à Eumène, roi de Pergame. Mais nous avons prouvé, dans notre *Histoire du parchemin et du vélin*, 1812, in-8^o, qu'Eumène avoit seulement perfectionné et non inventé l'art de préparer le parchemin; V^o sur des morceaux de toile préparés pour recevoir l'écriture. Ce sont les livres faits de cette substance, que Tite-Live et Pline nomment *libri lintei*.

Sur ces quatre dernières sortes de matières on écrivoit, comme font encore aujourd'hui les Orientaux, avec un roseau trempé dans une encre à-peu-près semblable à la nôtre. L'usage des plumes est, dit-on, connu depuis le 7^e siècle; mais il n'a été généralement adopté que depuis le 9^e. Le P. du Halde prétend que l'encre de la Chine date de onze siècles avant J.-C. Le papier de chiffons ne remonte guère au-delà du XIII^e siècle; c'est le papier de coton dont les Grecs se servoient depuis le IX^e siècle, qui lui a servi de modèle. Le plus ancien monument sur papier de chiffons, date de 1239. (Voyez notre *Dictionnaire de Bibliologie*, 1802, 3 vol. in-8^o; nous y donnons la description historique de toutes les espèces de papiers anciens et modernes, et en général de toutes les matières subjectives de l'écriture.)

Homère, et Homère nous dira en vers sublimes la colère d'Achille et son repos si fatal aux Grecs. Virgile, son heureux émule, est également au milieu de nous, toujours disposé à nous attendrir sur les dernières infortunes de l'antique Ilium, et à nous découvrir, dans le terme des longs travaux du pieux Énée, la première origine du peuple Latin et de la superbe Rome, *genus undè latinum..... atque altæ mœnia Romæ*. Les siècles orageux et barbares qui se sont écoulés depuis Démosthène et Cicéron, n'ont point étouffé la voix foudroyante de ces deux princes de l'éloquence ; ils tonnent encore à la tribune, sur tous les points de l'Europe savante, comme aux beaux jours de la Grèce et de Rome. Horace nous enchante comme il enchanta Auguste, Mécène et le peuple roi, par la finesse de son génie, le charme de ses vers, et surtout par son aimable philosophie si bien appropriée aux sons de sa lyre. L'histoire déroulant à nos yeux ses longues annales, semble ajouter à notre courte et fragile existence celle de tous les siècles qui nous ont précédés. Un ami que nous chérissons tendrement, est séparé de nous par l'immensité des mers ; une substance mince, blanche, légère et de nulle valeur (1) à laquelle

(1) On trouve dans un des opuscules de Voltaire, un passage assez plaisant et d'une bonne philosophie, sur la fabrication du papier. Après avoir critiqué quelques ouvrages modernes, il dit :

Tout ce fatras fut du chanvre en son temps ;

il a confié sa pensée, nous parvient; la distance dispa- roît à l'instant; nous voyons cet ami, nous l'entendons, nous lisons dans son cœur, nous savons ce qu'il pense, ce qu'il fait, quoique dans un aussi grand éloignement il soit pour nous comme s'il n'existoit plus. Cet adoucissement de l'absence est parfaitement rendu par S^t. Jérôme, dans une lettre qu'il adresse à deux de ses amis (1) :

« En ce moment, dit-il, je m'entretiens avec vos
 « lettres; je les baise, elles me parlent. Toutes
 « les fois que je parcours ces caractères tracés par
 « votre main et qui me rappellent vos traits ché-
 « ris, il me semble ou que je ne suis plus ici,
 « ou que vous y êtes près de moi » Et le com-

Linge il devint par l'art des tisserands,
 Puis en lambeaux des pilons le pressèrent;
 Il fut papier; cent cerveaux à l'envers
 De visions à l'envi le chargèrent;
 Puis on le brûle, il vole dans les airs,
 Il est fumée aussi bien que la gloire.
 De nos travaux voilà quelle est l'histoire;
 Tout est fumée, etc., etc.

(1) « Nunc cum vestris litteris fabulor, illas amplector; illæ mecum loquuntur. Quotiëscumque carissimos mihi vultus notæ manus referunt impressa vestigia, totiës aut ego hic non sum, aut vos hic estis. » (S. HIERON., lib. I, ep. 37, *ad Chromatium Jovinum et Eusebium.*)

Saint Augustin écrivoit aussi à Saint Jérôme (*epist.* 40) : « Libri quidem quos de horreo dominico elaborasti, penè totum te nobis exhibent. » C'étoit le beau travail de Saint Jérôme sur la Bible.